



Le club d'escrime de Haguenau et
le Comité Interdépartemental d'Éscrime d'Alsace vous invitent

● Championnats d'Alsace individuel et par équipes

M17, M20 et seniors Épée et Fleuret Hommes/Dames

● Coupe de Noël 67 « OPEN » des petites catégories en individuel

M9, M11 et M13 Épée et Fleuret Garçons/Filles

● Grand cortège de Hans Trapp et Christkindel

Spectacle de feu & Spectacle pyrotechnique, Dimanche 17 décembre à 17h
Centre ville



Samedi et dimanche 16-17 décembre 2023

Gymnase du SIVOM, 1 Rue des Fauvettes
67160 Wissembourg



www.escrime-haguenau.com

LIEU DE LA COMPETITION

Gymnase du SIVOM : 1 rue des Fauvettes, 67160 Wissembourg

CATEGORIES

Les Championnats d'Alsace en individuel et par équipes, épée/fleuret (M17, M20 et Seniors, H/D) sont ouverts uniquement aux tireurs des clubs d'Alsace.

La Coupe 67 « Open » en individuel épée/fleuret (M9, M11 et M13, H/D), est ouverte à tous les tireurs français et étrangers. Pour les tireurs du Bas-Rhin (67), les résultats rentrent dans le classement « Alsace » servant de base aux sélections pour les Masters du Grand Est.

La participation dans deux catégories le même jour est **autorisée** (avec le certificat de surclassement pour les M11 2ème année nés en 2013).

FORMULES DE LA COMPETITION

Epreuves individuelles :

- > 1 tour de poule (6 à 7 tireurs), avec décalage par club. Classement à l'issue du tour de poule, sans éliminés.
- > Tableau d'élimination directe.

Epreuves par équipes :

- > La formule sera fonction du nombre d'équipes présentes :
 - o 2 équipes : match sec
 - o 3 équipes : poule de 3, classement final = résultat de la poule
 - o 4 équipes et plus : tableau d'élimination directe (troisième place non tirée).

Le classement d'entrée des tireurs sera le classement Alsace mis à jour avant les épreuves individuelles. Pour l'épée et le fleuret, les épreuves par équipes commenceront à l'issue des épreuves individuelles.

HORAIRES

| Catégories | Armes | Appel | Scratch | Début |
|-------------------------|--------------|--------------------------------------|---------|-------|
| Samedi | | 16/12/2023 | | |
| Seniors H/F individuels | Épée/Fleuret | 12H00 | 12H30 | 12H45 |
| M9 H/F individuels | Épée/Fleuret | 12H45 | 13H15 | 13H30 |
| M17 H/F individuels | Épée/Fleuret | 14H45 | 15H15 | 15H30 |
| Seniors H/F équipes | Épée/Fleuret | A l'issue des épreuves individuelles | | |
| M17 H/F équipes | Épée/Fleuret | | | |
| Dimanche | | 17/12/2023 | | |
| M13 H/F individuels | Épée/Fleuret | 09H00 | 09H30 | 09H45 |
| M20 H/F individuels | Épée/Fleuret | 09H00 | 09H30 | 09H45 |
| M11 H/F individuels | Épée/Fleuret | 12H00 | 12H30 | 12H45 |
| M20 H/F équipes | Épée/Fleuret | A l'issue des épreuves individuelles | | |

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont de :

- 10 € en individuel
- 30 € par équipe

La clôture des engagements est fixée au **mercredi 6 décembre à 23h59**.

Championnat de CID :

Paiement via Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/comite-interdepartemental-d-escrime-d-alsace/evenements/cid-alsace-m17-a-senior-pee-fleuret>

Coupe 67 :

Paiement des engagements par chèque ou en espèces sur place.

Ces épreuves sont soumises au même fonctionnement que le CREGE pour la clôture des engagements. Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au lundi précédant la compétition afin de simplifier l'inscription des retardataires. Au-delà de la fermeture de l'extranet, il sera possible d'engager un(e) tireur(se) ou une équipe en s'acquittant d'un montant de 5 fois le droit d'engagement au plus tard le jeudi, 23h59, précédant la compétition. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai. Ces retardataires devront informer directement les organisateurs de leur participation à l'adresse suivante : piotr.escrimehaguenau@gmail.com

Les engagements éventuellement effectués **après** la fermeture de l'extranet devront être réglés **au club organisateur**, par virement, au plus tard le jeudi, 23h59, précédant la compétition. Aucune inscription ne sera prise en compte si le règlement n'est pas effectué. Voir RIB du club en fin de document.

ARBITRAGE, REGLEMENT ET DIRECTOIRE TECHNIQUE

Arbitrage

Tout club engageant un certain nombre de tireurs aux épreuves individuelles dans la même journée (H/D confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

- 4 à 8 tireurs engagés : 1 arbitre
- A partir de 9 tireurs engagés : 2 arbitres

Les clubs sont tenus de présenter 1 arbitre par tranche de 2 équipes engagées, dès la première équipe inscrite.

Les arbitres sont tenus d'être présents dès le début de la journée de compétition. En cas d'absence de l'arbitre le jour de l'épreuve, aucun des tireurs engagés ne pourra participer à la compétition. Par ailleurs, un club ayant engagé un ou plusieurs arbitre(s) doit maintenir la participation de ce(s) arbitre(s) même dans le cas où moins de tireurs se présentent à la compétition.

Règlement

L'accès aux abords des pistes est strictement réservé aux compétiteurs, aux arbitres et aux coachs de club. Les accompagnateurs et spectateurs devront rester dans les tribunes ou dans les espaces prévus à cet effet. Les équipements, armes et tenues, doivent être conformes aux normes de la F.F.E. en vigueur pour la catégorie concernée.

Directoire Technique

Le directoire technique, composé de 3 personnes, sera constitué au début des épreuves de chaque journée et aura pouvoir de juger sans appel tous les cas litigieux qui lui seront présentés, en

conformité avec le règlement F.F.E. en vigueur et cette note d'organisation telle qu'elle est écrite. De plus, le directoire technique pourra adapter la formule au nombre de participants, si besoin.

RECOMPENSE

Les quatre premiers tireurs ainsi que les trois premières équipes de chaque catégorie seront récompensés.

RESTAURATION

Une buvette sera ouverte dès le samedi matin et durant toutes les épreuves. Lors de cette compétition, on vous proposera de la petite restauration.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Aucun affichage des poules / classements de poules / tableaux et résultats ne sera effectué durant les compétitions. Toutes les informations sur le déroulement des épreuves seront disponibles ici : www.escrime-info.com

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Maître Piotr Kuzas :
06 01 97 97 75 / piotr.escrimehaguenau@gmail.com

RIB du club, à utiliser **uniquement** pour le règlement des droits d'inscription majorés (engagements effectués **après** la fermeture de l'extranet) :

| Crédit Mutuel | | | | | | | | |
|---|---------|-------------|-------------------------------------|--------|------------------------|-----|-----|--------|
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | | | | | | |
| Identifiant national de compte bancaire - RIB | | | | | | | | |
| Banque | Guichet | N° compte | Clé | Devise | Domiciliation | | | |
| 10278 | 01800 | 00020063504 | 56 | EUR | CCM HAGUENAU GRAND RUE | | | |
| Identifiant international de compte bancaire | | | | | | | | |
| IBAN (International Bank Account Number) | | | BIC (Bank Identifier Code) | | | | | |
| FR76 | 1027 | 8018 | 0000 | 0200 | 6350 | 456 | CMC | CIFR2A |
| Domiciliation | | | Titulaire du compte (Account Owner) | | | | | |
| CCM HAGUENAU GRAND RUE | | | CLUB D ESCRIME DE HAGUENAU | | | | | |
| 59 GRAND RUE | | | GYMNASE DE LA MUSAU | | | | | |
| BP 80158 | | | 16 RUE DU COLONEL PAULUS | | | | | |
| 67503 HAGUENAU CEDEX | | | 67500 HAGUENAU | | | | | |

ACCES

